



## **AVIS AUX RÉSIDENTS EN DATE DU 28 AOÛT 2020**

---

### **TRAVERSE DE LAVAL – POURSUITE DES TRAVAUX DE RÉFECTION**

**Semaine du 31 août 2020**

Chère résidente,  
Cher résident,

Dans le cadre du projet de réfection de la traverse de Laval, nous désirons vous informer qu'après 4 semaines, les travaux avancent comme prévu. Ceux-ci se prolongeront jusqu'à la fin du mois de novembre.

Voici un résumé des travaux prévus la semaine prochaine pour le secteur situé entre le parc de la Traverse et le chemin de la Vieille-Descente :

- Installation de la signalisation des travaux – circulation en alternance et fermeture du chemin de la Vieille-Descente.
- Boîte postale temporairement localisée au coin du chemin de la Vieille-Descente et de la rue du Calvaire.
- Travaux de pavage localisé entre l'adresse civique 142, traverse de Laval et chemin de la Vieille-Descente.
- Remplacement du ponceau numéro 10 sur la traverse de Laval (à proximité de l'adresse civique 142).
- Finalisation des travaux de voirie, canalisation et drainage entre les adresses civiques 179 et 183.

Pour le secteur situé entre le chemin du Lac-Tourbillon et l'adresse civique 89, traverse de Laval:

- Installation de la signalisation des travaux – circulation en alternance.
- Travaux de voirie sur la traverse de Laval.
- Transport de matériaux en vrac (camionnage) sur le secteur nord du chemin du Tour-du-Lac et sur la montée du Golf.

Prenez note que pendant la durée des travaux, la circulation se fera majoritairement en alternance. Vous êtes priés de porter une attention particulière à la signalisation en place afin de respecter les limites de vitesse en zone de travaux.

Nous sommes désolés des inconvénients que ces travaux pourraient occasionner. Soyez assurés que nous prendrons tous les moyens nécessaires afin de minimiser ceux-ci. Nous vous remercions de votre compréhension.

Pour toute question relative à cet avis, communiquez avec le Service des travaux publics et infrastructures au 418 849-7141, poste 243, sur les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, et le vendredi de 8 h à 13 h.

La Municipalité de Lac-Beauport